

mardi 16 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19 : dépistages de travailleurs agricoles saisonniers dans les Bouches-du-Rhône Point de situation

Suite à la découverte, le 29 mai dernier, d'un foyer de cas positifs de Covid-19 parmi des travailleurs agricoles saisonniers dans les Bouches-du-Rhône, Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône et Philippe De Mester, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de lancer une campagne massive de dépistages.

Au total, sur 4492 tests effectués, 251 se sont révélés positifs. Les personnes testées positives doivent respecter et maintenir un isolement durant quatorze jours.

Ce mardi 16 juin, 34 personnes parmi les 251 testées positives ont terminé leur quatorzaine. Elles sont donc guéries et en ont été informées.

Pierre Dartout et Philippe De Mester ont adressé un courrier aux exploitants agricoles leur demandant de veiller à l'isolement des personnes positives placées sous leur responsabilité et à l'application des consignes sanitaires sur le lieu de travail afin de prévenir la circulation du virus.

Dans ce contexte, les services de l'État sont pleinement mobilisés. Un dispositif d'appui pour isoler les personnes testées positives, qui le souhaitent, a été mis en place.

Au cours du week-end dernier, **63 personnes volontaires** ont ainsi été accueillies dans des hébergements à Miramas et à Salon-de-Provence.

L'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, les médecins libéraux mobilisés, SOS médecins et les associations de sécurité civile assurent leur suivi médical et la fourniture des besoins de première nécessité.